



FRANCE DISCUS SHOW

Le Discus fait
son **SHOW**
à Arvert

EVENEMENT

5-6 Avril 2014

ARVERT

Règlement du concours

Le concours :

Le Comité est composé des Présidents de chaque club organisateur. Il juge tout litige en dernier recours. Toutes les personnes souhaitant inscrire un ou des discus sont les bienvenues. Il y aura 6 catégories de couleurs. Le Comité se réserve le droit de modifier le nombre de catégories selon le nombre d'inscrits dans chaque couleur ou de reclasser un poisson dans une catégorie plus appropriée. Les aquariums de présentation seront rigoureusement identiques dans chaque catégorie. Pour l'eau, les organisateurs feront le maximum pour tendre vers les paramètres suivants: PH : 6,5 – 7. Conductivité : de 250 à 400 µS. Température : 28° - 29°C. Les juges choisis par le Comité seront des personnes connues dans le monde du discus pour leur connaissance du poisson et leur impartialité. Aucun juge ni aucun membre de sa famille ne pourra présenter de poisson. Les décisions des juges ne pourront en aucun cas être contestées. Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés ainsi que le « Best of show », le prix « SERA » et le prix de la « Mairie d'Arvert ». Les prix « SODA » récompenseront les 3 meilleurs amateurs du concours. Ce prix a pour but de développer la participation de particuliers qui possèdent de beaux discus. Tout poisson détenu depuis plus de 6 mois sera considéré comme « Amateur » et pourra concourir pour le prix « SODA ».

Le tarif des inscriptions :

Jusqu'au 10 Mars:

Tarif PRO: Tarif unique à 30€ le poisson.

Tarif Particulier: 1er poisson 30€, 2ème poisson 20€, 3ème poisson 15€, et 10€ par poisson supplémentaire,

Après le 10 Mars:

Tarif PRO: Tarif unique à 40€ le poisson.

Tarif Particulier: 1er poisson 40€, 2ème poisson 20€, 3ème poisson 20€, et 20€ par poisson supplémentaire.

Ces dernières inscriptions seront enregistrées en fonction des places disponibles et ne sont donc pas garanties. Toute inscription dont la somme est incorrecte ne sera pas validée. Tout poisson inscrit dans une catégorie qui ne lui correspond pas sera reclassé par le Comité.

Les jugements :

La notation sera anonyme. Aucun nom ou signe distinctif ne figurera sur les bacs. Les jugements s'effectueront le vendredi après midi et le samedi matin pour les délibérations.

Tout poisson malade ou présentant une malformation pourra être éliminé après décision du jury.

L'accès à la salle de concours sera interdit pendant le travail des juges. Aucune information ne devra filtrer avant l'annonce des résultats qui seront proclamés le samedi à partir de 14h30.

Responsabilité des organisateurs :

Les membres de l'organisation ne manipuleront aucun discus et n'apporteront aucune aide pour l'acclimatation des poissons. Seul leur propriétaire ou son représentant en sont responsables. Le Comité ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des mortalités ou de toute maladie survenues pendant le concours. Tout poisson malade sera isolé en bac de quarantaine et ne pourra concourir après avis du Comité.

Le Comité ne pourra être tenu pour responsable des vols et dommages survenus pendant le concours. Dans le cas d'envoi de poissons par transporteur, nous contacter. Le Comité décline toute responsabilité en cas de problème lié au transport.

Les discus pourront quitter leur bac de concours le dimanche à partir de 17h. Tout poisson non retiré de la salle de concours le dimanche après 19h deviendra la propriété du Comité.

